


# Vers un développement du secteur minier en Haïti

Actions menées par la Présidence et le gouvernement haïtiens en  
vue de la relance du secteur minier métallique

Par Ludner Remarais,ing.

Directeur General du Bureau des Mines et de l'Énergie



\*La Présidence et le gouvernement haïtiens ont entamé plusieurs actions en vue de relancer le secteur minier métallique.

# Actions réalisées

- \* Octroi de permis de prospection et d'exploitation
- \* Initiation d'une coopération avec la Banque Mondiale.
- \* Signature d'un contrat pour l'évaluation du potentiel minier haïtien.
- \* Relance des activités de formation en geosciences.
- \* Initiation d'une coopération avec la République du Chili dans le domaine minier.
- \* Autres cooperations.

# Octroi de permis de prospection

- \* Dans le cadre de la promotion du secteur minier haïtien, le gouvernement a octroyé plus de cinquante(50) permis de prospection qui ont conduit a une exploration extensive de surface.
- \* Ces travaux ont délimité de nouvelles cibles pour l'or, l'argent et le cuivre prêts pour le forage.

# Octroi des permis d'exploitation.

- \* En Décembre 2012, a la suite de la réception des études de faisabilité pour les gisements aurifère de Faille B et cuprifère de Douvray-Blondin, l'Etat haïtien a octroyé trois permis d'exploitation: deux (2) permis a SOMINE pour le gisement aurifère de Faille B et pour le gisement cuprifère de Douvray-Blondin et un (1) a VCS pour le gisement aurifère de Morne Bossa.

# Initiation d'une cooperation avec la Banque Mondiale

- \* Elaboration d'une nouvelle loi miniere: Mise en place d'une task force en vue de la redaction d'une proposition d'avant-projet de loi miniere en Avril 2013. Le document a été transmis au Ministre des TPTC a la fin du mois de Fevrier 2014. La proposition de loi miniere se veut attractive pour les investisseurs tout en defendant les interets de l'Etat haitien et des populations concernees.

# (Suite)

- \* Tenue du premier forum minier en Haïti par différentes institutions de l'Etat haïtien en collaboration avec la Banque Mondiale.
- \* Mise en place pour l'établissement d'une Direction du Cadastre minier.
- \* Diagnostic du cadre institutionnel en vue de la mise en place d'un programme de renforcement.

# Signature d'un contrat pour l'évaluation du potentiel minier haïtien.

- \* L'Etat Haïtien est entré en contact avec la firme sud'africaine Council of Geosciences (CGS) en Mai 2013 et le contrat a été signé et finalisé en Juillet. Le contrat a commencé à être exécuté à partir d'Octobre et devrait durer huit(8) mois.
- \* Le contrat comprend une compilation et une analyse des données existantes, la production d'une carte minière et l'estimation de la valeur économique et financière de ce potentiel.



# Relance des activités de formation en Geosciences

- \* Le Bureau des Mines et de l'Energie a pris contact avec la Faculté des Sciences de l'Université d'Etat d'Haiti (UEH) en vue de la reprise de la formation en geosciences au niveau maitrise pour les étudiants ayant une licence en génie ou en agronomie.

# Initiation d'une coopération entre Haïti et le Chili dans le domaine minier.

- \* En Avril 2013, lors de la rencontre de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC), Son Excellence Mr. Michel Joseph Martelly, Président de la République d'Haïti, avait demandé à son homologue chilien, Mr. Sebastian Pinera une coopération entre les deux pays dans le domaine minier.

## (Suite)

- \* Quelques mois plus tard, le Ministre des Affaires Etrangères, Mr. Casimir, envoyait une lettre à l'ambassade chilienne afin de préciser les axes de coopération.
- \* En Février 2014, une délégation chilienne avec pour mission de déterminer les contours de la coopération entre les deux pays est venue en Haïti.
- \* Quatre (4) points ont été retenus pour définir cette coopération.

# Autres cooperations

- \* A la suite de la visite du President Martelly en Jamaïque, une cooperation a été initiee par le gouvernement haitien avec ce pays pour une meilleure connaissance de son potentiel bauxitique.
- \* La Republique d'Haiti et la Republique d'Equateur sont en passe de signer un protocole d'accord entre les deux pays pour une cooperation dans le secteur minier.

# Perspectives


- \* Octroi des permis d'exploration dans le cadre de la nouvelle loi minière pour les cibles découverts et permettant le forage.
- \* Construction des usines et des mines liées aux permis d'exploitation des gisements de Faille B, de Douvray-Blondin et de Morne Bossa.
- \* Poursuites de la collaboration avec la Banque Mondiale.

# (Suite)

- \* Obtention des resultats sur l'évaluation du potentiel minier et sa viabilite economique en 2014.
- \* Visite d'une importante delegation haitienne au Chili en vue de mieux apprehender l'experience miniere chilienne et son impact sur le developpement du pays.

# Conclusion

- \* La Présidence et le Gouvernement haïtiens ont pris conscience que le développement du secteur minier peut contribuer à une augmentation des recettes fiscales, au maintien d'un taux de croissance économique positive, à la création d'emplois et de richesses, à la poursuite d'un développement économique et social durable.



\* La Présidence et le Gouvernement estiment également que la poursuite de ces objectifs ne peut se faire sans la contribution des investisseurs privés qui constituent un partenaire incontournable.





**Merci**